

Paris le 11 octobre 2024

Chers adhérents du Club sportif du Ministère des Finances,

Adhérent fidèle du club depuis les années 70 je me suis progressivement investi dans la gestion associative, d'abord comme responsable de la section ski, jusqu'à assumer la présidence de l'association dans les années 90. Depuis quatre ans je suis président d'honneur du Club.

Aujourd'hui le CSMF est dans une belle dynamique de progression de ses activités et du nombre de ses adhérents. La crise de la COVID qui avait mis un temps à l'arrêt l'ensemble de ses activités a été surmontée grâce à l'engagement sans faille de l'équipe de Direction et au soutien attentif du Ministère.

Pour la période qui s'ouvre le Club va devoir faire face à plusieurs défis.

Le contexte général n'est pas enthousiasmant. Si la nécessité d'entretenir ou d'améliorer sa forme physique est maintenant reconnue comme légitime dans le monde du travail, et le succès des JO de Paris y a clairement contribué, le mouvement associatif peine de plus en plus à rassembler les bénévoles qui s'engageront pour organiser une réponse associative à ce besoin.

L'avenir immédiat est incertain sur le plan des ressources financières du Club avec les mesures d'économies budgétaires attendues pour les prochaines années. Son avenir institutionnel est également incertain avec la mise en œuvre progressive de la réforme de la gouvernance de l'Action Sociale ministérielle.

La nouvelle équipe du comité directeur devra faire face à ces défis.

Pour y parvenir son action devra, je pense, s'orienter selon trois axes principaux :

- mener à bien les projets déjà engagés pour une gestion associative encore plus dynamique qui associe mieux les adhérents par la modernisation de nos statuts et de nos outils de communication interne ;
- poursuivre le développement du champ des activités du CSMF pour mieux répondre aux besoins exprimés par les adhérents et au-delà des agents, dans le cadre des orientations de la politique de l'Action sociale du Ministère et notamment en direction des nouveaux agents du ministère. C'est en effet en restant une force de proposition et d'action que le Club confortera sa place au sein de l'Action Sociale ministérielle.
- Mener une recherche plus active de partenariats en interne et en externe pour ouvrir notre champ d'action et consolider notre situation financière.

Je souhaite participer à cette nouvelle aventure en y apportant mon expérience de la vie du Club, ma connaissance du fonctionnement de l'administration centrale et mon engagement dans le mouvement associatif.



Michel BERNE